

ARRÊTÉ du 31 octobre 2024

Complétant, au titre de l'année 2024, la composition du jury du concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités, pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts.

La ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation,

La ministre de la transition écologique de l'énergie, du climat et de la prévention des risques,

La ministre du logement et de la rénovation urbaine,

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2009 modifié fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts, du concours externe sur titres et travaux et du concours interne à caractère professionnel pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts et fixant le nombre de postes offerts ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2024 fixant, au titre de l'année 2024, la composition du jury du concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

ARRÊTENT

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 21 octobre 2024 susvisé est complété comme suit :

« Est adjointe au jury pour l'oral d'admission la personne désignée ci-après :

Mme Frédérique PHARABOZ professeur d'anglais. »

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 31 octobre 2024

La ministre du partenariat avec les territoires
et de la décentralisation,
La ministre de la transition écologique de
l'énergie, du climat et de la prévention des
risques,
La ministre du logement et de la rénovation
urbaine,

Pour les ministres et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement et de la mobilité
Grégoire JOURDAN
2024.10.31 - 15:43:37

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté
alimentaire et de la forêt,

Pour la ministre et par délégation,

Le chef du service des ressources humaines
Xavier MAIRE
2024.10.29 - 17:21 :56